

Date : 26/05/13

CASH EXPRESS : 100ème point de vente pour cette enseigne d'achat / vente



Ce sera le 27 mai 2013, que l'enseigne Cash Express inaugurera la centième franchise de son réseau. L'ouverture de ce 100ème magasin se fera hors de l'hexagone, à Lamentin en Martinique. Le développement de **Cash Express** est devenu international avec une récente implantation en Belgique dans la ville de Charleroi.

Vers un marché d'avenir.

L'évolution des modes de vie a fait que le marché de l'occasion n'est plus seulement réservé à des moments de crise, mais c'est un marché qui s'est décomplexé et qui est poussé en avant par l'évolution rapide des nouvelles technologies.

Le marché de l'occasion, c'est acheter malin et recycler pour participer à l'anti gaspillage. C'est aussi consommer moins cher, le produit de la revente des objets jugés obsolètes permet l'achat de dernières nouveautés.

L'occasion représente une nouvelle forme de consommation et l'ensemble du réseau **Cash Express** vend environ 4 millions d'objets par an. Le commerce de l'achat/vente tend vers un monde plus raisonnable, plus responsable et plus respectueux de l'environnement en prolongeant la durée de vie d'un produit.

Évaluation du site

On trouve sur ce site des articles et des communiqués de presse qui traitent de l'actualité du monde de la franchise. Le site propose également des services aux franchiseurs et aux franchisés.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 15

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Depuis maintenant dix ans, le chiffre d'affaires de l'enseigne **Cash Express** est en plein essor et a atteint 80 millions d'euros en 2012. Ce réseau compte de nombreux multi-franchisés qui témoignent de la confiance faite à l'enseigne par ses adhérents.

Pour l'année 2013, déjà six nouvelles implantations sont confirmées. A Laval, Lille, Mont Auban, Nîmes, Saintes et Saint Malo.

Professionnalisme à l'achat

Tous les produits commercialisés par **Cash Express** sont testés, révisés et bénéficient d'une garantie de l'enseigne de 3 mois. En plus, dès 4,99 € d'achat, la garantie de l'objet d'occasion bénéficie d'une extension de garantie de 12 à 24 mois qui assure le remboursement, en bon d'achat, de la valeur initiale de l'objet.

Dans ses magasins, le stock des produits à la vente est à 80 % constitué par des produits mis en vente par les particuliers et les 20 % restants sont des produits neufs, déstockés et des fins de séries provenant de grossistes.

Pour se séparer des objets dont on ne se sert plus, il suffit de les présenter à un acheteur de **Cash Express** qui les estimera immédiatement, grâce à la base de donnée 'l'Argus **Cash Express**', car l'estimation d'un article ça ne s'improvise pas. Ce logiciel permet aux clients vendeurs d'une reprise au plus juste prix. Lorsque la transaction est validée, le paiement se fait cash, dans l'instant. Le client vendeur signe le livre de police obligatoire, mais aussi un acte de vente, pour permettre la traçabilité et protéger l'enseigne contre le recel.

Engagement de **Cash Express**

Cash Express est la dernière-née des enseignes d'achat/vente en France et elle s'engage au respect de l'environnement. Le réseau est membre fondateur du Club Génération Responsable.

Pour respecter cet engagement et réduire son empreinte écologique l'enseigne a mis en place plusieurs actions :

- Equipement de tous ses moyens d'éclairage avec des ampoules basses consommation. Cette action a permis la réduction de 30 % de la consommation d'énergie.
- Création de sa propre filière de récupération et de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Mise en place, à l'entrée des magasins, à l'usage des clients, de bacs de récupération pour piles, cartouches, téléphones et batteries.
- Suppression des sacs en plastique, de manière progressive.

Cash Express a reçu en 2008 le label Franchise Green de la part de la Fédération Française de la Franchise.

A propos de **Cash Express** ,

L'enseigne a été fondée en 2001, elle est dirigée par Roger Beille. Ce patron pratique les valeurs de base acquises depuis ses origines. Venant d'un milieu ouvrier, il met en avant dans ses franchises : la confiance, la loyauté et le respect.

Il y a une agence en internationale, en Belgique, 2 agences Outre-Mer et le reste sur l'hexagone. 630 collaborateurs sont au service de 2,7 millions de clients dans ses magasins.

Le réseau propose deux concepts : **Cash Express** classique avec des points de vente de 150 m² qui desservent des zones de chalandise de plus de 50 000 habitants. Et **Cash Express Compact** pour des magasins exploitant des surfaces de moins de 150 m² et des zones de chalandises plus petites également.

A propos de son fondateur Roger Beille

En 1978, Roger Beille décide de passer le bac à 25 ans et d'étudier l'histoire-géo à la faculté. Deux ans plus tard il reviendra chef de rayon dans la grande distribution. Au bout de cinq ans il devient directeur de plusieurs Monoprix. Encore cinq ans après, il sera chef de marché pour une SSII de Carrefour.

En 1990 l'achat pour un franc symbolique d'un supermarché en difficulté lui permet de tripler son chiffre d'affaires en quatre ans et de le revendre plusieurs millions, sous l'enseigne Champion.

En 1998, après avoir fait l'expérience de quatre ans avec une entreprise de Clean Discount, il fait ses premiers pas dans l'achat/vente de produits d'occasion et ouvre à Perpignan une franchise Cash Converters. Mais pris dans la tourmente des difficultés qui affectaient l'enseigne, la société dépose le bilan en 2000.

Il réunit alors autour de lui quinze autres franchisés de l'enseigne et ils bâtissent ensemble un nouveau réseau en franchise. L'enseigne **Cash Express** est née et à ce jour Roger Beille en est le président.

D'après un communiqué et un dossier de presse de l'enseigne